CORSE 3 — VILLEJUIF 0



Villejuif, le 12 juin 2018

A l'appel de **FO LCL** et du Syndicat des Travailleurs Corses, un mouvement de grève mobilisant 90% du personnel, a paralysé le réseau. Dix journées de grève auront suffi pour faire plier la direction de LCL.

Vendredi 8 juin, la préfecture de Corse a organisé une médiation qui a réuni la DIRECCTE, la direction de LCL et les représentants du personnel.

La direction de LCL a finalement accepté de maintenir la prime d'insularité en l'état et ce, pour une durée illimitée.

Les salariés de LCL, satisfaits, ont donc repris le chemin des 13 agences que compte l'île, qui ont rouvert leurs portes en début d'après-midi ce même jour.

Saluons le courage, la persévérance et la solidarité dont ont fait preuve les salariés de Corse.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'ils se montrent solidaires. En mars 2014, toutes les agences de l'île avaient baissé leur rideau en guise de protestation contre la menace de licenciement d'un Directeur d'Agence.

Cette solidarité s'était déjà avérée efficace puisque ce collègue n'a pas été licencié.

Moralité : Se mobiliser solidairement reste le moyen le plus utile pour défendre les intérêts des salariés face à une direction qui veut imposer un libéralisme radical et intransigeant.